

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-recrutement-des-enseignant-es-une-urgence-a-traiter-pour-le-nouveau-ministre.html>



Le recrutement des enseignant-es : une urgence à traiter pour le nouveau ministre de l'Éducation



Date de mise en ligne : samedi 21 mai 2022

nationale

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Les Lilas, le 20 mai 2022.

La publication des résultats d'admissibilité aux concours externes montre que dans le premier comme le second degré, le nombre de nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants réellement recruté-es sera très inférieur au nombre de postes ouverts aux concours.

Le ministère affirme que cette situation a été anticipée et que les élèves auront toutes et tous des enseignant-es devant elles et eux à la rentrée. Sa volonté inavouée est pourtant bien de favoriser le recours aux contractuel-les que pourtant les rectorats peinent à recruter. Finalement, de très nombreuses classes se retrouveront sans professeur-e à la rentrée.

Depuis 6 mois, le ministère refuse de publier les chiffres des inscrit-es aux différents concours. Il s'est donc évertué à cacher l'ampleur des effets de la réforme qu'il a imposée à toute la profession, alors que le vivier de candidat-es ne cesse de se réduire depuis 20 ans.

Aucun dispositif censé accompagner la réforme (PPPE, alternant-es-contractuel-les, AED en préprofessionalisation) ne fait le plein. Les résultats parus ces derniers jours prouvent que la crise de recrutement est systémique faite, notamment, de réelle revalorisation et d'amélioration des conditions de travail.

Pourtant la [FSU](#) avait alerté sur les conséquences structurelles immédiates de la réforme. Le ministère, en niant l'expertise de la FSU, prouve son mépris du service public d'éducation (enseignant-es et élèves).

Il est urgent de réagir pour assurer un recrutement à hauteur des besoins : revalorisation du salaire ; concours supplémentaire transitoire et report des postes inscrits au budget et non pourvus sur la session suivante ; systématisation des listes complémentaires ; amélioration des conditions de travail, de formation et d'entrée dans le métier avec un retour à un mi-temps pour toutes et tous dès la rentrée ; des moyens pour la formation et l'accompagnement des stagiaires.

La FSU confirme son mandat de l'instauration de prérecrutements massifs sans contrepartie de service, seule solution pour générer un flux suffisant de candidatures, et l'instauration d'un plan pluriannuel de recrutements.

L'heure est grave, et c'est le principe du recrutement par concours qui est remis en cause et menacé. La FSU réaffirme qu'elle y est attachée dans un objectif d'égalité d'accès au service public d'éducation sur tout le territoire.